

Musicothérapie

La **musicothérapie** est une forme de psychothérapie, médiatisée par la musique et plus largement par le sonore. Bien que la musique appartienne au domaine des arts (mineurs ou majeurs selon les auteurs), la musicothérapie se distingue (curieusement) de l'art-thérapie. Il existe de nombreuses définitions de cette discipline, selon le courant théorique clinique auquel on se réfère (psychanalytique, psychodynamique, cognitivo-comportemental...). Nous pouvons considérer que la musicothérapie consiste à utiliser les potentialités de la musique et du sonore comme support thérapeutique afin de rétablir, maintenir ou améliorer la santé mentale ou physique d'une personne. Cette pratique centrée sur le sujet dans son rapport avec la communication, trouve ses racines dans le monde sonore qui constitue notre environnement : les bruits, les voix, les sons (sans oublier les sons de la langue), le silence, le souffle, le mouvement... Plus précisément, on définit la musicothérapie comme étant l'utilisation des éléments constitutifs de la musique (la vibration, le rythme, le son, la mélodie, l'harmonie) et, bien entendu la musique elle-même, afin de permettre un allègement des symptômes du patient. Certains praticiens reprennent la théorie de l'ISO du Dr R. Benenzon (psychiatre et psychanalyste Argentin) qui parle d'ouverture des canaux de communication. Cette assertion, peut provoquer une certaine ambiguïté, car en effet, personne n'a encore identifié ces fameux canaux de communication (le psychisme de l'être humain diffère radicalement de la plomberie !). Cette conception d'ouverture des canaux de communication demeurant quelque peu simpliste et ne rendant pas compte de la complexité de la dynamique psychique de l'individu. Supposons donc plutôt que cette discipline favorise la communication verbale et non verbale du patient. La pratique de la musicothérapie permet une mise en acte et une recherche en direction de l'histoire et de la vérité du sujet, tant il est vrai que tous les éléments constitutifs de la musique ont un rapport avec cette histoire. La pratique de la musicothérapie consiste à aider la personne à symboliser, ou à élaborer (dans le cas où la personne peut user du langage verbal), ce qui la constitue en tant que sujet singulier, mais aussi lui permettant un mieux-être.

Traditionnellement et quelque soient les cultures, on distingue une approche active et une approche réceptive de la musicothérapie.

Dans l'approche active, on utilise le corps, un objet sonore ou un instrument de musique, afin d'entrer en communication et établir une relation (verbale ou non verbale), là où les mots ne suffisent pas à "se dire" car l'expression orale est difficile voire impossible. Les instruments de musiques proposés sont regroupés sous le terme d'Instrumentarium.

Dans l'approche réceptive, le thérapeute propose l'écoute de musiques à l'aide d'un lecteur CD, d'un ordinateur ou joue lui même pour le patient. La personne est alors invitée à s'exprimer librement (ressentis, évocations mentales, souvenirs...) après écoute. Le thérapeute peut également proposer au patient de

s'exprimer par un dessin, (par exemple : chez les jeunes enfants qui témoignent d'une expression orale laconique, ou encore dans les psychopathologies et handicaps associant des troubles du langage).

La musicothérapie, entre dans le champs des thérapies à médiation musicale et diffère des techniques dites "psychomusicales" qui touchent plutôt le domaine de la relaxation.

Les origines de la musicothérapie

Bien que la musicothérapie, ou les thérapies musicales, existent depuis l'Antiquité sous une forme empirique, ce n'est qu'au vingtième siècle, dans les années 1960, que la notion d'une profession dans ce domaine fait son apparition à l'état expérimental, notamment au Canada et aux États-Unis.

Des origines préhistoriques

La musique semble avoir toujours existé. Chants, battements de mains, choc de pierres ou de morceaux de bois etc. Il est donc très difficile de dater, même approximativement, son origine.

Néanmoins quelques travaux existent en préhistoire ; et la coexistence de deux espèces et l'apparition d'instruments de musique, sont aujourd'hui attestés.

« 50 000 ans avant J.-C., différents humains sont installés partout dans l'ancien monde, ils sont cueilleurs, chasseurs, et sont dotés d'une conscience, mais ils ne sont pas nos ancêtres, car celui qui l'est c'est l'Homo sapiens qui veut dire homme sage, mais on ne sait pas d'où il vient. Neandertal qui domine alors le monde va faire la rencontre de l'Homo sapiens plus évolué que lui, différent, mais rien n'empêchera ces deux "Hommes" de vivre paisiblement durant des millénaires et de s'apprendre mutuellement savoirs techniques et culturelles, l'Homo sapiens héritera même de beaucoup de l'Homme de Neandertal. Mais le déclin de celui-ci est en marche, quelques générations suffiront pour le voir disparaître sans que l'on sache vraiment pourquoi, les causes sont sans doute nombreuses. Il laissa pourtant beaucoup de lui après sa fin il y a 25 000 ans, ses croyances, ses progrès technologiques... » in Homo sapiens : livre, bd et film. Film Homo sapiens de Jacques Malaterre (2004), scénario de Jacques Malaterre, Frédéric Fougéa et Pierre Pelot, sous la direction scientifique d'Yves Coppens, coproduit par Boréales, Productions Pixcom, France 3, France 5, TSR, RTBF, To Do Today Productions, Discovery Channel, ZDF, Sagrera, TVE et Rainbow Angels.

La découverte qu'il a existé des instruments de musique, chez une autre espèce que "la notre", est attestée : Il s'agit des néanderthaliens.

« Il y a beaucoup de comportements culturels qui distinguent l'Homo sapiens des animaux. Aucun autre organisme, vivant ou fossile, n'a créé des outils pour faire d'autres types d'outils plus complexes, enterré ses morts, maîtrisé l'usage du feu, pratiqué des cérémonies religieuses, utilisé une syntaxe complexe avec des règles de grammaire parlée, a joué des instruments de musique. Pourtant, l'étude des fossiles

montre que les Néandertaliens s'adonnaient à tout cela. " "Neanderthals are still humans!" in Vital Articles on Science / Creation May 2000. Impact No. 323. Institute for Creation Research

Cependant des auteurs contemporains parlent de plus en plus des aspects préhistoriques de la musique et utilise aussi les apports des sciences de la préhistoire pour donner du sens, et ceci même à une pratique, aussi contemporaine, que celle de la musicothérapie.

L'ouvrage « *les chamanes de la préhistoire, texte intégral : polémique et réponses, Jean Clottes et David Lewis Williams ed. La Maison des Roches (25 janvier 2001)* » , montre la difficulté à s'exprimer sur le sujet. Les polémiques vont bon train dans ce domaine de la recherche et certaines découvertes liées aux capacités intellectuelles, psychiques ou physiques qui n'avaient pas été envisagées chez ces hommes des temps anciens, se heurtent paradoxalement à une inacceptation du fait scientifique.

Néanmoins, force est de constater que les recherches sur les pratiques chamaniques ou les hommes préhistoriques ne nous apportent pas, pour le moment, de preuve "de musique qui soigne" apparue explicitement à l'époque de la préhistoire. La recherche dans ce domaine, explicitement centrée sur la musique, est de fait marginale.

Dans l'ouvrage de Clottes J. & Lewis-Williams D., il existe plusieurs images de danse et d'instrument de musique, par exemple celle du "Chaman de la pluie se transformant en hirondelle". « *La manière dont nombre d'images furent réalisées [...] suggère que les artistes [de la préhistoire] recréaient – ou en un certain sens rêvaient – leurs visions et les fixaient sur la paroi, considérée comme la membrane qu'elles avaient dû franchir pour se matérialiser. [...] Cette matérialisation a pu avoir lieu au cours d'un état altéré de conscience, lorsque le chamane s'efforçait de toucher et de concrétiser les images qui flottaient devant lui sur les parois.* » in *Les chamanes de la préhistoire*, Clottes J. & Lewis-Williams D., Ed. La Maison des Roches, 2000, p 105.

Des origines antiques

Les liens entre la musique et la médecine datent de la Genèse, mais la musique ne s'appelait même pas encore musique, elle était un assemblage de sons souvent associé à la magie. Ainsi chaque peuple a attribué aux sons et à la musique un pouvoir magique jusqu'à ce que la musique puisse être étudiée et devienne une discipline. Dans l'antiquité les questions liés au mental, à la psyché ne sont pas traitées en tant que telles pour deux raisons majeures : D'une part la pensée religieuse qui englobe tout, ne reconnaît pas les troubles psychiatriques mais des manifestations du divin, d'autre part il n'y a pas dans ces époques de différenciations entre psychisme et soma. Tout est traité dans le corps. C'est Hippocrate qui apportera un début de différentiation en distinguant des troubles mentaux tels la phrénétis, la manie ou la mélancolie.

V^e siècle av. J.-C. chez les Grecs antiques : La musicothérapie

La musique était étudiée chez les Grecs comme une science associée aux mathématiques, à la physique, à la médecine.

Probablement inspirée par la médecine égyptienne, la **médecine en Grèce antique** est censée remonter à l'époque homérique. Elle ne prend toutefois son véritable essor qu'au V^e siècle av. J.-C. avec Hippocrate.

De nombreux témoignages écrits nous parlent de la pensée helléniste en ce qui concerne les maladie de l'esprit, mais aussi les maladies de l'esprit en lien avec la musique. Comme nous l'apprend l'ouvrage de Jackie Pigeaud « Folie et cures de la folie chez les médecins de l'Antiquité gréco-romaine ».

Parmi les auteurs grecs antiques il y a par exemple, Hippocrate :

Hippocrate (V^e siècle avant Jésus Christ) était un médecin qui a effectué la première synthèse des connaissances de son temps. C'est lui qui est à l'origine de la théorie dites de la "théorie humorale". Selon celle-ci, la santé est fonction de l'équilibre des humeurs (sang, bile ...). Dans cette conception, il n'y a pas de différence entre maladies de l'esprit et maladies du corps mais la distinction commence à naître. Les troubles des humeurs altèrent le fonctionnement du cerveau et provoquent ainsi la folie. Le médecin cherche alors à restaurer l'équilibre, notamment par une alimentation et des médicaments appropriés, ce qui n'exclut pas l'écoute du malade.

Les traités qui composent le Corpus hippocratique ne sont pas toujours rédigés par ce que nous appellerions un médecin. Aristote in *Politique*, III, 11, 11. reconnaît ainsi trois catégories de personnes habilitées à parler de médecine : le praticien (*δημιουργός* / *dêmiourgós*), le professeur de médecine ou médecin savant (*ἀρχιτεκτονικός* / *arkhitektonikós*) et l'homme cultivé qui a étudié la médecine au cours de son cursus général. Les sophistes prétendent également pouvoir enseigner, entre autres disciplines, la médecine.

Cependant, une distinction se fait jour, dans le Corpus hippocratique lui-même, entre d'une part le médecin et le profane (*Sur l'ancienne médecine*), d'autre part le médecin et le charlatan (*Sur la maladie sacrée*). Nous avons connaissance d'une école spécialisée à Cnide et la famille des Asclépiades, à Cos, peut être considérée comme une école.

Si les médecins sont souvent des hommes libres, il arrive que des esclaves apprennent la médecine, soit au contact de leur maître, lui-même médecin, soit sur demande de leur maître qui souhaite bénéficier d'un médecin privé.

La formation des médecins se fait la plupart du temps par apprentissage. Les disciples apprennent l'art du diagnostic et du pronostic auprès de leur maître, de même que les actes médicaux : saignées, lavements par clystères, pose de ventouses mais aussi actes chirurgicaux comme la trépanation.

À ces textes fondamentaux, à cette démarche, s'ajoutent aussi d'autres auteurs qui poursuivent cette perspective. Ainsi chez les Grecs, ils existaient déjà des

"musicothérapeutes" qui influençaient "l'humeur et les humeurs en utilisant divers instruments, rythmes et sons". Patrick l'Echevin, dans son ouvrage Musique et Médecine - Stock Musique, 1981 nous apprend que "selon le mal, ils choisissaient l'aulos au jeu extatique et émouvant ou celui doux et harmonieux de la lyre".

Parmi les auteurs grecs antiques, il y a aussi, par exemple, Pythagore :

Pythagore et ses disciples considéraient que toute chose se compose de nombres et de figures mathématiques y compris la musique. Pour eux, les mouvements des planètes généraient une musique des sphères, ils ont alors contribué à l'élaboration d'une "musicothérapie" pythagoricienne afin de mettre en symbiose l'humanité et les sphères célestes.

Les Grecs attribuaient toutes sortes de vertus à la musique, un pouvoir merveilleux sur les âmes. Leurs philosophes avaient défini très minutieusement l'expression ou le caractère moral (*éthos*) de chaque *mode*. Le *dorien* était austère, l'*hypodorien* fier et joyeux, l'*ionien* voluptueux, le *phrygien* bachique, etc.

Telle musique disposait au courage, à l'action ; telle autre, à la sobriété, à la retenue ; telle autre, à la mollesse, au plaisir. Dans l'éducation des enfants et des jeunes gens, la musique avait une place de première importance, et elle était considérée comme indispensable pour former le caractère.

Platon et Aristote ont longuement développé la théorie de l'influence de la musique sur les passions et sur la moralité. Ils ont soigneusement distingué la musique qui relâche les mœurs de celle qui tend l'âme vers le bien de l'individu et vers celui de la Cité.

Ils ont fait même de l'éducation musicale une question d'État à proprement parler, et, en cela, ils étaient absolument d'accord avec leurs contemporains. L'État a le devoir de veiller au maintien de la morale, et, pour cela, de réglementer l'usage de la musique. Platon propose, à cet égard, l'Égypte pour modèle : il voudrait que fussent fixés par des lois les chants qui sont absolument beaux et que ceux-là seuls fussent appris à la jeunesse. Les anciens Grecs n'avaient-ils pas appelé les mélodies de leurs chants des *lois* (*nomoi*), indiquant par là que c'étaient des formules-types, des formules consacrées, auxquelles il était interdit de rien changer. Et nous voyons ainsi combien cet art musical de l'antiquité restait encore voisin des pratiques religieuses avec lesquelles il avait été d'abord intimement uni et même confondu.

La musicothérapie et les Hébreux

Les Hébreux (du latin *Hebraei*, du grec ancien Ἑβραῖοι / *Hebraioi*, lui-même issu de l'hébreu *Ivri* עִבְרִי) sont un ancien peuple sémitique du Proche-Orient.

Les Hébreux apportent une conception religieuse monothéiste, s'inscrivant en faux contre le polythéisme et la magie.

La maladie est pour eux la punition des péchés, et les prêtres apparaissent comme des guérisseurs. Bible. Deut. 28.28 "Yahvé te frappera de délire, d'aveuglement et d'égarement des sens, au point que tu iras à tâtons en plein midi comme l'aveugle va à tâtons dans les ténèbres, et tes démarches n'aboutiront pas".

La musicothérapie apparaît parmi les traitements ainsi David joue de la harpe à Saül (שָׁאָל - Šā'ûl, *Sha'ul* « Désiré ») agité :

David fut envoyé à Saül pour lui jouer de la cithare quand l'esprit de ce dernier le troublait et il gagna ainsi la bienveillance du roi. Après un certain temps, il regagna la maison paternelle et reprit son travail de berger pendant quelques années. Les Philistins envahirent une fois de plus le pays et s'installèrent entre Soko et Azéqa, à Éphès-Dammim. Saül, Abner, son général et ses hommes partirent les affronter et David se joignit à son armée. C'est à cet endroit que David terrassa Goliath, le champion des Philistins, un exploit qui fit fuir l'ennemi et assura la victoire aux hommes de Saül. Le roi prit David à son service mais en devint jaloux. Il développa pour le nouveau héros une animosité qui l'incita plusieurs fois à tenter de le tuer, sans toutefois accomplir le geste.

Avec le temps, les Hébreux se teintent de culture grecque au cours des siècles ; ils en assurent le maintien et la transmission aux Arabes.

V^e siècle av. J.-C. en Chine : la musicothérapie

S'il est un pays où la musique est l'essence de la vie, c'est bien la Chine ! Les Chinois avaient déjà répertorié une centaine de sortes de musicothérapies cinq siècles avant J.-C..

D'après François Picard, « *la substance de la musique réside pour les Chinois dans le son ... elle équivaut à une résonance, réponse spontanée, mise en mouvement de l'air, des souffles ... elle est aussi le lien établissant l'harmonie de l'homme entre le ciel et la terre* ».

Les sages avaient découvert que chaque organe interne de notre corps a son propre rythme et par conséquent vibre à un son qui lui est propre. À ces différents organes correspondaient les six sons suivants : Chui, Hu, Xi, Ke, Xu, Xia.

Plus tard sous la dynastie Tang (618-907) la théorie des cinq éléments fait son apparition.

Tableau des Cinq éléments (*non-exhaustif - source : Wikipedia chinois*)

| | Bois | Feu | Terre | Métal | Eau |
|--|-------------|------------|-----------|-----------|-----------|
| Note de musique chinoise (système pentatonique) | Júe (mi) | 角 (sol) | 徵 (do) | 宮 (ré) | 商 (la) |

Ces cinq éléments, le bois, le feu, la terre, le métal et l'eau, étaient associés aux cinq sons précédents. Puis ces sons furent aussi associés aux saisons, aux organes *Yin* et organes *Yang*. Par exemple le *Do* correspond aux organes coeurs et intestin grêle ainsi qu'à l'élément feu et à la saison été. Cette correspondance n'est pas le fruit du hasard, mais choisie en fonction des sons de la nature. Ainsi, les coups de tonnerre en automne correspondent à la note *Shang* et à la saison automne.

Ce n'est pas le nom de la note qui détermine la correspondance mais son timbre, ou plutôt la fréquence qui fait réagir tel ou tel organe. Les sons graves résonnent dans la région de l'abdomen ainsi que dans les organes qui lui correspondent tandis que les sons aigus résonnent au niveau de la tête.

Moyen Âge et Renaissance

Le musicien et théoricien Johannes Tinctoris écrit *Efectum Musices*, ouvrage dans lequel il décrit les effets de la musique sur les personnes. Le peintre Hugo van der Goes, mélancolique suicidaire, est soigné par la musique^[1].

Les origines de la musicothérapie en France

Dans les années 1940 et 1950, la musicothérapie fut utilisée sur les soldats convalescents pour tenter de soulager les traumatismes de la guerre : insomnies, dépressions post-combat, anxiété ...

Par la suite, des recherches approfondies ont été réalisées dans différents instituts, en France comme à l'étranger. Tels l'institut Karajan à Salzbourg qui étudie le pouvoir physiologique de la musique, ou encore l'ARATP (Association de Recherche et d'Application des Techniques Psychomusicale) de Paris, [réf. nécessaire]. l'institut Émile Jaques-Dalcroze à Genève, créé en 1915.

En France, c'est un ingénieur du son, Jacques Jost qui fait office de pionnier dès 1954 et pose l'hypothèse qu'on peut soigner avec la musique. Il s'appuie sur une base clinique avec l'aide du Laboratoire d'Encéphalographie de la Clinique des Maladies Mentales et de l'Encéphale, à la Faculté de Médecine de Paris. Il effectue des recherches sur les émotions et la musique. Il rencontre un directeur de Radio France et valide ses recherches à l'aide d'un programme d'écoutes musicales sur la radio. Pendant dix-huit ans, il a poursuivi l'étude et l'application des techniques psychomusicale en psychiatrie, en collaboration avec les Docteurs GUILHOT et GARNIER. Il met en place un test de réceptivité musicale qui peut être utilisé avec des patients en séance de musicothérapie. Ce test est disponible au CIM. Le premier congrès mondial de musicothérapie a eu lieu en France en 1974 à l'Hôpital de la Salpêtrière^[2].

En France, les études concernant l'action de la musique sur le corps sont donc récentes. Elles essaient de mettre en évidence que l'écoute de certaines musiques ont des répercussions physiologiques et psychologiques sur l'organisme, notamment au niveau cardio-vasculaire, respiratoire, musculaire et végétatif.

Musique et psychothérapie

Musicothérapie active

La musicothérapie active est axée sur des productions sonores au moyen de la voix, les percussions ou autres. Le sujet devient créateur et s'exprime à travers la musique et les sons. Cette pratique découle généralement de pédagogies actives (inspirées de celles du Orff-Schulwerk de Carl Orff, Edgar Willem ou Émile Jaques-Dalcroze). La technique de Tomatis, de ses élèves et des dissidents qui s'en sont séparés, comporte elle aussi une phase active pendant laquelle le sujet chante, répète certains phonèmes ou lit à haute voix dans le système d'amplification et de filtrage dynamique connu sous le nom d'oreille électronique.

La pratique

Concrètement, il s'agit essentiellement d'un travail sur la communication non verbale. Le principe est l'ouverture de canaux de communication avec des personnes en rupture de communication (voir travail de Guy Rosolato, qui s'inspire du travail de Palo Alto et travail de Benenzon R). En France ces travaux ont été repris et traduit par Gérard Ducourneau.*

D'autres initiatives, parmi lesquelles celle que promeut la Mutualité Française pour dynamiser et "déverrouiller" les patients atteints de maladie de Parkinson, utilisent des exercices en groupe circulaire de chants connus et aimés par les patients, sous la direction d'un chanteur professionnel. Des moments de musicothérapie réceptive à base de chants lyriques sont également utilisés. Le tout étant encadré par une équipe médicale et une orthophoniste.

Autres techniques

La thérapie vocale (*Méthode La Voix qui guérit*) et le chant harmonique thérapeutique (*Méthode Harmonicothérapie*) conçues par Philippe Barraqué, ethnomusicologue (Université de Paris8), musicothérapeute. Le terme qui **guérit** doit s'employer avec précaution. L'Euphonie Vocale, musicothérapie vocale, créée par Mireille Marie, artiste et pédagogue qui intègre des mouvements corporels du Yoga des derviches, des chants sacrés et du chant improvisé.

Musicothérapie réceptive

La musicothérapie réceptive est fondée sur l'écoute d'extraits musicaux ou de sons (sonothérapie). Le programme sonore est établi après un entretien et un test de réceptivité musicale comme celui du docteur Jacqueline Verdeau-Pailles. Selon la technique établie par Jacques Jost et Edith Lecourt, une séance de musicothérapie réceptive associe trois fragments d'œuvres musicales dont l'audition successive constitue trois étapes thérapeutiques : apaisement, détente, relaxation. La méthode développée par Jean-Marie Guiraud-Caladou ('bande en U') nommée détente psychomusicale propose elle aussi trois phases ; successivement l'apaisement, la détente puis la redynamisation. [1] La pratique tomatisienne table plutôt sur l'audition de sons filtrés de manière variable selon leurs propres caractéristiques grâce à divers appareils qui reprennent tous l'idée de filtrages (ou d'adjonction sonores) dépendant de l'amplitude (oreille

électronique, sémiophone, lexiphone, appareil de Bérard, variophone, akousmatix, etc.).

Biomusicothérapie

La biomusicothérapie, méthode élaborée par le docteur Léon Bence et le compositeur Max Méreaux, est née de la rencontre de la musicologie traditionnelle et de la neurophysiologie; elle est fondée essentiellement sur l'action du son au niveau organique. C'est une musicothérapie réceptive extrêmement personnalisée : les extraits d'œuvres sont déterminés en fonction de deux critères fondamentaux :

1. le choix de la tonalité et du mode qui permettront d'entendre plus fréquemment les sons recommandés dans le cas considéré ;
2. le choix du compositeur correspondant le mieux à la typologie de l'auditeur.

Le statut du musicothérapeute en France

En France, jusqu'aujourd'hui, le statut du musicothérapeute n'est régi par aucune loi. Ceci occasionne de nombreuses dérives de la part de praticiens non formés à conduire une psychothérapie et qui pourtant s'improvisent musicothérapeutes. Considérant que la musicothérapie est une forme de psychothérapie, et plus précisément de thérapie médiatisée, il paraît essentiel que les praticiens qui s'en réclament soient dûment formés à la psychologie clinique et à la psychopathologie. De plus, des expériences de terrain sous forme de stage sont tout aussi nécessaires à la compréhension de la dynamique psychique du sujet. Rappelons que le psychologue suit un cursus universitaire de cinq années (Master 2) et 700 heures de stage professionnalisant avant de pouvoir pratiquer. Enfin, le praticien musicothérapeute, soucieux de l'éthique et de la déontologie, se doit d'avoir entrepris un travail personnel, thérapeutique ou psychanalytique. Nous remarquons que la plupart des formations proposées en musicothérapie (DU de Montpellier ou de Nantes, et autres organismes privés) ne suffisent pas à former dûment à la pratique de la psychologie clinique et à la psychopathologie, requise dans toute psychothérapie. Rappelons qu'un DU ne se déroule que sur 2 ou 3 ans. Il est donc important de distinguer une utilisation récréative de la musique, d'une réelle approche psychothérapique, afin que chaque praticien prenne conscience de ses possibles et de ses limites. Enfin, il apparaît inéluctable que le statut du musicothérapeute soit défini, pour une véritable reconnaissance de la profession (comme tel est le cas dans certains pays : Canada, Royaume Uni...)

Musicothérapie et psychodynamique

La question surgit par période : la musicothérapie aide-t-elle la personne ? Et si oui en quoi ?

- en raison des caractéristiques de l'œuvre utilisée ou des caractéristiques sonores de cette œuvre (au niveau rythme, mélodie, harmonie)

- ou bien, la musique se limite-t-elle à être le vecteur et/ou le prétexte de la communication verbale ou non entre thérapeute et sujet ?

De là, deux courants principaux théoriques, l'un plus proche de la psychosonique, l'autre mieux compris dans l'esprit de l'art-thérapie.

Nous pouvons rajouter un troisième courant (en réponse à la première question) qui donne une définition autre de la musicothérapie : elle permet l'ouverture de "canaux de communication" à travers des moyens corporellement-sensoriels-musicaux. Cette conception ne laisse que peu de place à l'utilisation de la musique à des fins thérapeutiques liées à un prétendu pouvoir intrinsèque de la musique. Elle est basée sur la conception d'un sujet en relation avec son environnement, le but étant d'améliorer la qualité du contact avec cet environnement.

Musicothérapeute

- Accès au site du Centre International de Musicothérapie (CIM) :

<http://www.centre-musicotherapie.com/index1.htm>

- Accès au site de la Fédération Française de Musicothérapie (FFM) :

<http://www.musicotherapie-federationfrancaise.com/>

- Accès au site de la fédération Mondiale de Musicothérapie (WFMT)

<http://www.musictherapyworld.net/WFMT/Home.html>

Il existe plusieurs lieux de formation à la musicothérapie. Une liste exhaustive est proposée par la cité de la musique

http://mediatheque.cite-musique.fr/masc/?INSTANCE=CITEMUSIQUE&URL=/mediacomposite/cim/30_Metiers_de_la_musique/60_ani/30_musicotherapie.htm

Il n'y a à ce jour aucun diplôme d'État de Musicothérapie.

Les universités de Montpellier III et de Nantes proposent des formations de longue durée sanctionnées par des diplômes d'université. Elles se situent dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue. Accès au site de l'Université Paul-Valéry Montpellier III : <http://www.univ-montp3.fr> <http://www.musicotherapie-montpellier.fr> Accès au site de l'Institut de musicothérapie de Nantes <http://www.musicotherapie-nantes.com/>

Des formations sont proposées par des structures privées. Elles s'adressent à des professionnels (enseignants, éducateurs, musiciens, personnel soignant...) et se situent dans le cadre de la formation continue. Elles se déroulent sous forme de sessions d'une à plusieurs semaines, le nombre de sessions varie selon les écoles.

A l'issue de la formation, un écrit est demandé pour obtenir un certificat à la pratique de la musicothérapie.

- Centre International de Musicothérapie : <http://www.centre-musicotherapie.com/index1.htm>
- Association Carl Orff France : <http://orff.fr>
- Atelier de musicothérapie de bordeaux : <http://www.ambx.net>
- Musicothérapie Toulouse : <http://www.musicotherapie-toulouse.fr>

Notes et références

1. ↑ Ernest Dupré, *Pathologie de l'imagination et de l'émotivité*, Payot, 1925, p. 301
2. ↑ La musique : un support thérapeutique en psychiatrie

Bibliographie

- Dominic Leclerc, Prince de l'egypte pendant la décadence des decadé
- D. Anzieu, *Les enveloppes psychiques*, Paris, éd. Dunod, pp. 199-222 (1987)
- D. Anzieu, *De l'écho à l'enregistrement audiophonique, l'enfant autistique et le magnétophone*, Bulletin de psychologie, XVIII, 295, 7-13, pp. 348-355
- D. Anzieu, *Toucher le fond : de l'espace visuel à l'espace sonore*, in Revue de Psychothérapie psychanalytique de groupe, N°30, pp. 63-71 (1998)
- Aulagnier P., *La violence de l'interprétation. Du pictogramme à l'énoncé*, éd. PUF (1975)
- Bernard Auriol, La Clef des Sons, Préface du Pr Jean-Claude Risset, Eres (**disponible en ligne**) (1994)
- B. Auriol, *Le son au subjectif présent*, préface du Pr. Jean-Marie Pradier, Editions du Non-Verbal - AMBx, Parempuyre (1996)
- Barraqué P., *La voix qui guérit*, éd. Jouvence (1999)
- Barraqué P., *La thérapie vocale*, éd. Jouvence (2003)
- Barraqué P., *La guérison harmonique*, éd. Jouvence (2004)
- Bence L. et Méreaux M., *Guide pratique de musicothérapie*, éd. Danglès (1987)
- Bence L. et Méreaux M., *La musique pour guérir*, éd. Van de Velde (1988)
- Benenzon R., *Théorie de la musicothérapie à partir du concept de l'Iso*, Editions du Non Verbal / A.M. BX (1992)
- Bollas C., *L'objet transformationnel*, in *Revue Française de Psychanalyse*, N°4, 1181-1188 (1989)
- Cassiers F., *Musicothérapie et autisme*, ed du Non-verbal, Bordeaux (2002)
- B. Chouvier, *Les processus psychiques de la médiation*, éd. Dunod (2002)
- G. Ducourneau, *Éléments de musicothérapie*, éd. Dunod, 169 p. (2002)
- Lecourt E., *Freud et le sonore, le tic-tac du désir*, Paris, éd. L'Harmattan (1992)
- Lecourt E., *L'expérience musicale, résonance psychanalytique*, Paris, éd. L'Harmattan (1994)
- Lecourt E., *Ouverture à une approche métapsychologique de la musique*, Bulletin de psychologie, XLVI, 411, 11-15, pp. 426-439 (1993)
- Macaire M.N., *Entendre sa voix... Le grondement de la caverne*

- Marie Mireille, *Libérer sa voix*, Saarbrücken, Farren Bel Verlag (2005)
- Rosolato G., *Éléments de l'interprétation*, Paris, Gallimard (1985)
- Sorce Keller M., "Some Ethnomusicological Considerations about Magic and the Therapeutic Uses of Music", *International Journal of Music Education*, 8/2(1986), 13- 16.
- Spitz R., *La cavité primitive*, in *Revue Française de Psychanalyse*, XXIII, I, 205-534 (1959)
- Vallée R., *Essai d'une psychogenèse de l'échec scolaire et d'une dynamique de l'ouverture*
- Verdeau-Pailles J., *Le bilan psychomusical*, éd. Fuzeau (1988)
- Verdeau-Pailles J. et Klieffer M., *Expression corporelle, musique et thérapie*, éd. Fuzeau (1994)
- Verdeau-Pailles J. *La troisième oreille et la pensée musicale*, éd. Fuzeau (1995)
- Dominique Ferraro, *Les sons thérapeutiques*, le Courrier du livre (2002)
- Jean-Michel Weiss et Maurice Chavelli, *Se soigner et guérir par les couleurs et les sons*, éd. du Rocher (1993)